

Les Espaces de vie sociale (Evs) sont gérés exclusivement par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des habitants tant pour l'élaboration des projets que pour la conduite des activités ou la gestion. Le projet des Evs répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'Animation de la vie sociale. Sur le territoire **15 EVS** (sur 18) répondent à notre questionnaire.



Territoire

Territoire à dominante : **3 URBAINE**
12 RURALE

Les actions

- 7 pour accompagner les initiatives des habitants
- 15 pour renforcer les liens et solidarités entre habitants et générations
- 12 pour proposer une offre de service utile à la population
- 7 pour permettre une appropriation de l'environnement et du cadre de vie
- 1 pour soutenir le bien être
- 15 pour être à l'écoute des habitants
- 5 pour soutenir la fonction parentale
- 3 pour faciliter la mobilité
- 4 pour favoriser l'insertion
- 6 autre : soutenir la vie associative

Bénévolat

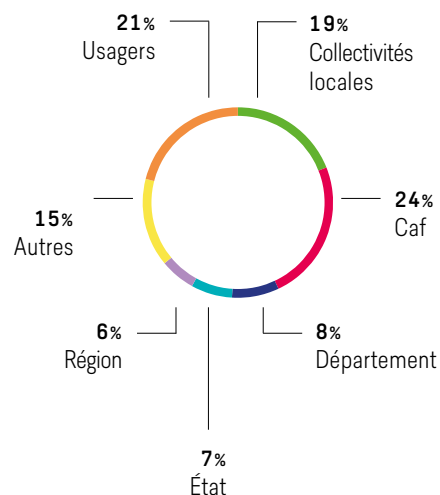
154 BÉNÉVOLES AU TOTAL
1 480 ADHÉRENTS AU TOTAL

Emplois

33 SALARIÉS AU TOTAL
29 ETP AU TOTAL

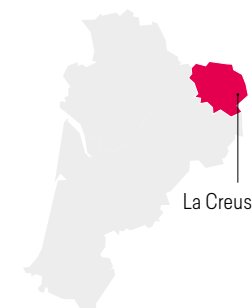
Ressources financières

	<u>LE PLUS HAUT</u>	<u>LE PLUS BAS</u>
PRODUITS 2015	289 468 €	7 680 €



ÉDITO

Depuis 2011, la Caisse nationale des allocations familiales et la Fédération des Centres Sociaux de France accompagnent la démarche de Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS). Cet observatoire s'appuie sur une enquête en ligne qui a concerné cette année plus de **1900 centres sociaux**. Cette plaquette annuelle rend compte du travail mené par les équipes salariées et les bénévoles des centres sociaux et des espaces de vie sociale du territoire.



Le 11 décembre 2015, la Caf de la Creuse lançait officiellement les travaux sur le Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale.

Devant une cinquantaine de personnes représentant Evs, centres sociaux, élus locaux et institutions partenaires, la Caf reprenait les fondements de l'animation de la vie sociale tels que définis par la branche famille : missions, agréments, financements et accompagnement.

S'en est suivi une illustration avec des actions menées par les Evs sur la thématique du « mieux vivre ensemble » : stage d'affûtage d'outils, création de tiers lieu, café associatif, activités reliant écoles et Ephaad, ateliers familiaux, concerts, soirées festives sont autant d'occasion de tisser des liens entre les habitants, entre les générations. Dans un département où la ruralité pèse sur la vie sociale (déclin démographique, problème de mobilité, isolement géographique, précarité) les actions favorisant la cohésion sociale prennent d'autant plus de sens. Les structures d'animation de la vie sociale en Creuse démontrent aujourd'hui que les initiatives des habitants répondent aux problématiques du territoire.

Ensuite une présentation du SDAVS a été faite : objectifs, contenu, cadre d'élaboration et échéancier. L'ambition des Sdavs est de renforcer le partenariat autour des centres sociaux et des Evs. Pour la Caf de la Creuse, cette démarche doit répondre à divers enjeux comme la pérennisation des structures, l'accompagnement des projets dans les changements, la coopération autour de la mise en œuvre des politiques publiques.

La volonté de la Caf est d'associer structures et partenaires à son élaboration afin d'obtenir un cadre de travail partagé pour les prochaines années.

Suite à ce temps de présentation, un moment convivial a permis à chacun d'échanger plus librement autour de préoccupations partagées.

TERRITOIRE À DOMINANTE :



20% URBAINE

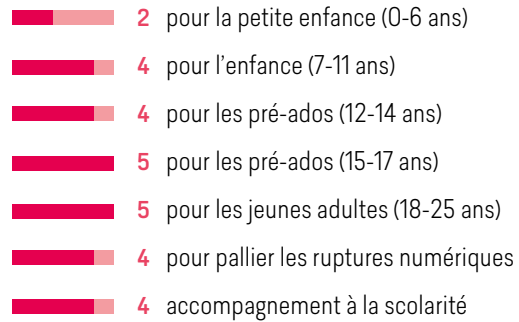


80% RURALE

LES ACTIONS

En direction des différents âges

(5 centres sociaux ont répondu)



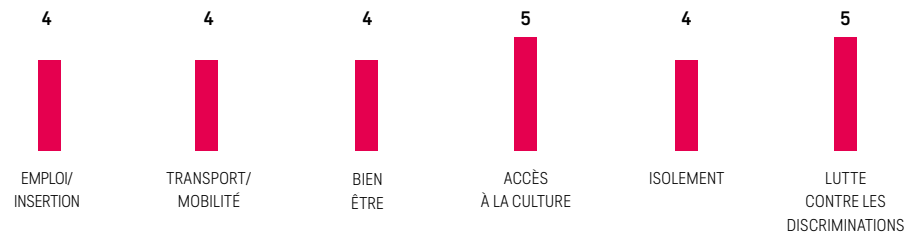
Pour les habitants et avec les habitants

26 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

1 811 ADHÉSIONS INDIVIDUELLES

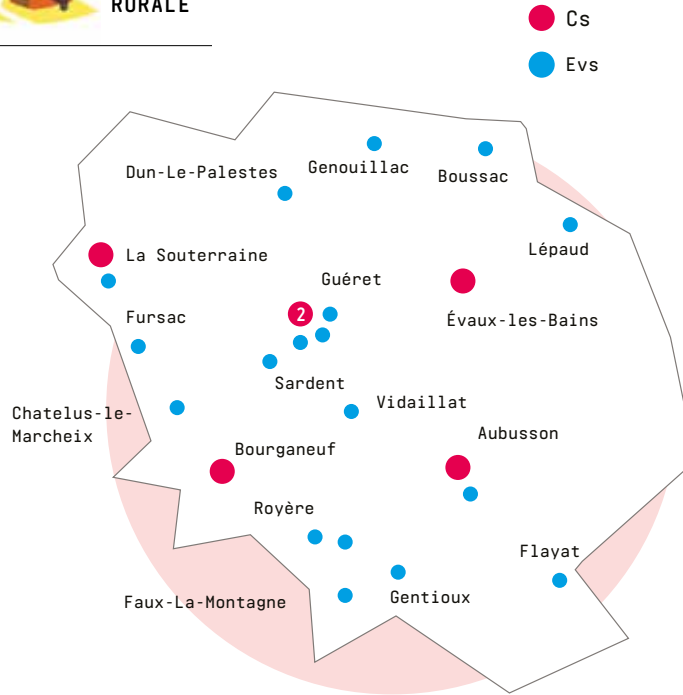
Autres actions

(5 centres sociaux ont répondu)



Le bénévolat

4980 NOMBRE GLOBAL D'HEURES DÉPARTEMENTAL



LES RESSOURCES HUMAINES

Dans un centre social, on distingue des emplois structurels qui sont le plus souvent occupés par des permanents et des temps très partiels. Ceci explique la différence entre le nombre d'emplois et le nombre Équivalents Temps Plein.

99 SALARIÉS AU TOTAL
CE QUI CORRESPOND À 54 ETP

Des écarts importants entre les centres sociaux :

5 SALARIÉS POUR LES PLUS PETITS
30 SALARIÉS POUR LES PLUS GRANDS

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

	TOTAL DES PRODUITS	LE PLUS PETIT	LE PLUS GRAND
DÉPARTEMENTAL	2 291 555 €	93 316 €	907 923 €
RÉGIONAL	9 874 487 €	93 316 €	1 035 506 €

